



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Monsieur Joël BARRE

3 BIS IMPASSE DE LA TIRETAINE

85700 POUZAUGES

02 51 57 17 20 06 37 45 02 66

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : de la VNT

Le client déclare que :

Equipe : Modéric

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 13.11.24
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Pouzauges le 13.11.24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° CA n° 9362718

D'un montant de 110€

☒ VMIOU1PH

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.